

Communiqué de presse

2CRSi RENFORCE SA TRÉSORERIE

par émissions obligataires
souscrites auprès d'investisseurs européens

- **Emission d'obligations convertibles pour un montant de 2,4 millions d'euros**
- **Emission¹ d'un emprunt obligataire pour un montant de 2,6 millions d'euros**

Strasbourg (France), le 28 décembre 2022 – 2CRSi, concepteur et constructeur de serveurs informatiques écoénergétiques haute performance, annonce avoir levé, ce jour, un financement par une émission obligataire composée d'une (i) émission d'obligations convertibles pour un montant de 2,4 M€ souscrites par un groupe d'investisseurs européens et d'une (ii) émission¹ d'obligations simples d'un montant de 2,6 M€.

UN RENFORCEMENT DE LA TRÉSORERIE

Alain Wilmouth, PDG du groupe 2CRSi, déclare : « Depuis le mois de septembre 2022, le groupe est entré dans une phase de croissance rapide. Comme cela est inscrit dans notre plan « Mission 2027 » présenté en novembre 2022, nous projetons un doublement de notre chiffre d'affaires. Les différentes crises que nous avons vécues depuis le début 2020, nous demandent une vigilance particulière sur les moyens financiers nécessaires permettant de réduire les risques opérationnels et assurer la montée en puissance de la commercialisation de nos innovations. Les 2,4 M€ levés en « quasi-fonds propres » complètent un financement par dette de long terme en cours de négociation, qui permettra de couvrir les besoins de notre croissance actuelle et future. »

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES EMISSIONS OBLIGATAIRES

L'émission des obligations convertibles a été décidée, ce jour, par le président-directeur général, faisant usage de la subdélégation lui ayant été consentie par le Conseil d'administration du 27 décembre 2022, lui-même faisant usage de la délégation lui ayant

¹ Sous réserve de la conclusion d'un crédit syndiqué pour un montant d'environ 20 M€ avant la fin septembre 2023

été consentie par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 31 août 2022² au titre de sa 19^{ème} résolution, s'agissant de l'émission des obligations convertibles.

Les obligations convertibles et les obligations simples ont été souscrites respectivement à 92% et 100% de leur valeur nominale. Elles ne porteront pas intérêts et viendront à échéance le 28 décembre 2024.

Le montant de trésorerie lié à l'émission des obligations convertibles est de 2,4 M€ et sera versé en totalité en date du 30/12/2022.

Le montant de trésorerie lié à l'émission des obligations simples sera de 2,6 M€, versé en un fois au moment de la levée (ou du renoncement) des conditions suspensives, avant la fin septembre 2023.

Le prix de conversion des obligations convertibles sera fonction du cours de bourse au moment de la conversion³ dans le respect de la règle de prix et du plafond fixés par l'assemblée générale.

Dans l'hypothèse où les obligations n'auraient pas été intégralement converties et/ou remboursées à leur échéance, elles seront intégralement remboursées par la Société à hauteur de 100% de leur valeur nominale.

A titre indicatif, si toutes les obligations convertibles étaient converties sur la base du cours de l'action 2CRSI à la clôture du 27 décembre 2022⁴, un actionnaire détenant 1,00% du capital de 2CRSI avant sa mise en place, verrait sa participation passer à 0,95% du capital sur une base non diluée et à 0,90% du capital sur une base diluée (compte-tenu des instruments dilutifs existants).

Les actions nouvelles issues de la conversion des obligations convertibles seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront pleinement assimilées aux actions ordinaires anciennes et jouiront des mêmes droits.

Les obligations ne feront l'objet d'aucune demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth.

La présente émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

² Délégation d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées

³ Au moins égal au montant le plus bas entre 3,73 euros et 94% d'un cours de bourse moyen pondéré de l'action 2CRSI précédant la notification de conversion

⁴ A savoir 3,15 euros

L'opération a été conseillée et structurée par Vester Finance, qui a également souscrit aux deux émissions obligataires.

FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au paragraphe 5.2 du document d'enregistrement universel 2021-2022 tel que publié par la Société le 7 septembre 2022 et disponible sur le site internet de la Société (à l'adresse suivante : <https://investors.2crsi.com/fr/rapports-annuels-et-prospectus/>).

À propos de 2CRSi

Créé à Strasbourg, le groupe 2CRSi conçoit, produit et commercialise des serveurs informatiques haute performance sur mesure et éco-responsables. Sur l'exercice 2021-2022, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 183,6 millions d'euros. Le Groupe compte aujourd'hui environ 390 collaborateurs et commercialise désormais son offre de solutions innovantes (calcul, stockage et réseau) dans plus de 50 pays. 2CRSi est coté depuis juin 2018 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0013341781) et ses titres ont été transféré sur Euronext Growth le 25 novembre 2022. Pour plus d'informations : www.2crsi.com

Contacts 2CRSi

2CRSi

Philippe STEINMETZ
Directeur Financier Groupe
investors@2crsi.com
03 68 41 10 70

2CRSi

Joseph Gonnachon
Chief Marketing Officer
investors@2crsi.com
03 68 41 10 70

Actifin

Simon Derbanne
Communication financière
sderbanne@actifin.fr
01 56 88 11 14

Actifin

Mathias Jordan
Relations Presse financière
mjordan@actifin.fr
01 56 88 11 26